

Brigitte DEFER-Philippe MOREL-Michel HENRIOT
Huissiers de Justice Associés
33, Quai Louis Lopicque
88000 EPINAL
Tél : 03.29.56.16.72
Fax : 03.29.55.48.79

PREMIERE EXPEDITION



PROCES VERBAL DE CONSTAT

Dressé à la demande :

SA BANQUE CIC EST (CIC Est), 31, Rue Jean Wenger-Valentin, 67958 STRASBOURG CEDEX 9, au capital de 225000000 Euros, RCS Strasbourg numéro B. 754 800 712, société anonyme agissant poursuites et diligences de son (ses) représentant(s) légaux

Brigitte **DEFER**
Philippe MOREL
Michel HENRIOT
Huissiers de Justice associés
33 quai Louis LAPICQUE
88000 EPINAL
Tél. : 03.29.82.53.52
Fax : 03.29.35.25.82
Bureau annexe:
24 rue J.J. Baligan
88100 SAINT-DIE DES VOSGES
Tél : 03.29.56.16.72
Fax : 03.29.55.48.79
defer-morel-henriot@atelca.fr
IBAN: FR5140031000010000332454M41
BIC: CDCGFRPP

Paiement en ligne sécurisé :
<http://morel.gravedefer.cbhuissiers.fr>

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

PREMIERE EXPEDITION



| COUT DE L'ACTE (Décret 096-1080 du 12-12-1996) | |
|---|----------------|
| Droits fixes art.6 et 7 | 226.60 |
| Frais de déplacement art.18 art16-1 | 7.67 200.00 |
| Total HT | 434.27 |
| TVA à 20% | 86.85 |
| Taxe forfaitaire art. 20 | 11.16 |
| Lettre simple art. 20 | 5.00 |
| Total TTC | 537.28 |

Art16-1 vacation sur site et rédactionnel

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Dressé le JEUDI VINGT DEUX (22) OCTOBRE
DEUX MILLE QUINZE, à 08:30 HEURES

Par l'Huissier de Justice soussigné, associé de la Selarl DEFER - MOREL - HENRIOT, société titulaire d'un office d'Huissier de Justice, avec siège 33 quai Lapicque à 88000 EPINAL et bureau annexe 24 rue Jean Jacques Baligan à 88100 SAINT DIE DES VOSGES,

A la demande :

SA BANQUE CIC EST (CIC Est), 31, Rue Jean Wenger-Valentin, 67958 STRASBOURG CEDEX 9, au capital de 225000000 Euros, RCS Strasbourg numéro B. 754 800 712, société anonyme agissant poursuites et diligences de son (ses) représentant(s) légaux

EXPOSE REQUISITION

La partie requérante m'expose et déclare, par son avocat Maître Francis KIHL, avocat au barreau d'EPINAL (Vosges), associé de la SELARL Lorraine Défense & Conseil, 14 Quai Sérot, 88000 EPINAL,

Qu'en vertu de la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Marie-Pierre TABARY, alors Notaire à SAINT DIE DES VOSGES, en date du 31 juillet 2006, contenant un premier prêt de la somme principale de 75060 euros portant intérêts au taux de 3.40%, et un second prêt de la somme principale de 8250 euros avec intérêt à taux 0, consentis par la requérante au profit de [REDACTED], demeurant actuellement 17 B, Rue des Deux Frères Bietrix à 88580 SAULCY SUR MEURTHE

Elle a fait délivrer un commandement de payer valant saisie à [REDACTED] par acte de Maître Brigitte DEFER, Huissier de Justice associé de la SELARL DEFER-MOREL HENRIOT à EPINAL (88) en date du 3 octobre 2015

Que selon les dispositions des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, un procès-verbal de description de l'immeuble objet de la procédure doit être réalisé

Que le commandement valant saisie informait la requise de l'intervention d'un Huissier aux fins de description de l'immeuble

Que [REDACTED] rencontrée lors de la remise du commandement a précisé ne pas s'opposer à la mission telle que susvisée et qu'ainsi les date et heures de l'intervention ont été fixés d'un commun accord

Que dès lors, le procès-verbal peut être établi

DEFERANT A CETTE REQUISITION

J'ai, **Brigitte DEFER** , **Huissier de justice associé auprès de la société professionnelle susnommée –**
fait les constatations suivantes à **SAINT DIE DES VOSGES, 72 Rue de la Bolle**

CONSTATATIONS

Elles sont assurées en présence de [REDACTED]

Observations générales

Conformément aux dites dispositions, je procède à la description de l'appartement sis à **SAINT DIE DES VOSGES, 72 Rue de la Bolle** comprenant :

LOT n°5 : un appartement sis au 1^{er} étage du bâtiment A

LOT n°3 : une cave

LOT n°8 : combles à usage de grenier

LOT n°11 : un hallier dans le bâtiment B

LOT n°13 : droit de la jouissance exclusive d'une parcelle de terrain à usage de jardin

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 11 avril 1980 Volume 1636 n°11

Dans un ensemble immobilier cadastré section AD n°69

Comme indiqué dans le commandement du 3 octobre 2015

Je suis assisté de :

- Monsieur **BIND Olivier**, société **ADEXCIM**, 4 Bis Rue de la gare à 88100 **SAINT DIE DES VOSGES**, requis pour l'établissement des différents rapports techniques

A ce descriptif sont ainsi annexés les rapports de ce technicien, expert en diagnostic immobilier, technicien requis par mon Etude et qui dépose pour être joints au procès-verbal :

- Constat de repérage amiante
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Certificat de surface

S'agissant des termites, xylophages et mэрule, il n'existe pas actuellement d'arrêté pour le département des Vosges

Ce technicien ne peut opérer le diagnostic d'assainissement, ce dernier état sur la commune de SAINT DIE DES VOSGES, de la compétence exclusive de la Lyonnaise des Eaux – les services de l'urbanisme de la Ville de SAINT DIE DES VOSGES ne communiquent pas sur ce sujet, renvoyant systématiquement auprès de la Lyonnaise des Eaux

L'ensemble immobilier dispose d'un règlement de copropriété mais il n'y a pas de copropriété organisée – il n'y a donc pas de syndic professionnel ni de syndic bénévole

L'immeuble étant en copropriété, les diagnostics d'assainissement, amiante dans les flocages, calorifugeages et faux plafonds pour les communs doivent être fournis par le syndic – comme la copropriété n'est pas ordonnée je ne peux avoir communication de ces pièces – il n'y a donc pas non plus

- de procès-verbaux d'assemblées générales notamment des 3 dernières années,
- de montant des charges courantes du budget prévisionnel et des charges hors budget prévisionnel
- d'état des sommes pouvant être dues
- d'état global des impayés de charges
- d'un fonds de travaux
- de carnet d'entretien de l'immeuble
- de diagnostic technique global et de plan pluriannuel de travaux

Est cependant annexé au présent

L'état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 11 avril 1980 volume 1636 n°11 auprès de la conservation des hypothèques de SAINT DIE DES VOSGES

Observations sur l'ensemble immobilier et son occupation

L'appartement est situé dans un immeuble en copropriété – mais il n'existe pas de syndic tant professionnel que bénévole

L'immeuble comporte au total trois appartements, un en rez de chaussée, un au premier étage et un dernier au deuxième étage

Celui objet du présent se situe au 1^{er} étage – il porte le lot numéro 5 – la cave est le lot numéro 3, le grenier lot n°8, le hallier lot numéro 11 (bâtiment B extérieur)

Il existe également un lot numéro 13 consistant en un droit de la jouissance exclusive d'une parcelle de terrain à usage de jardin

Accès à l'appartement par un escalier commun et paliers communs

Accès à la cave par escaliers et dégagements commun

L'immeuble comportant l'appartement est situé à proximité du centre ville

Il est desservi par la voie dénommée rue de la bolle – cette rue est à double sens de circulation

Il existe des places de stationnement attenantes dans cette rue comme aussi sur une aire de stationnement jouxtant l'immeuble, à droite et donnant sur la voie dénommée Rue des Folmards

Il s'agit d'un stationnement gratuit

Il existe d'autres immeubles en partie gauche, en partie arrière et également face à cet immeuble

Ce sont des immeubles à usage d'habitation

L'immeuble comporte :

- Les caves en sous sol
- Un appartement en rez de chaussée
- Un appartement premier étage
- Un appartement deuxième étage
- Les greniers

Il y a donc un appartement par palier

La façade avant est peinte – il s'agit d'une peinture ancienne – le soubassement comporte des éclats de la matière

Présence également de coulures sur cette façade au droit des fenêtres

Cette façade comporte différentes fissures – il existe une importante fissure descendante depuis la rive de toit jusqu'au boîtier gaz, fissure se démembrant et comprise entre deux descentes des eaux pluviales, celle de l'immeuble et celle de l'immeuble suivant

D'ailleurs au droit de cette descente des eaux pluviales en zinc, à gauche de la façade de l'immeuble, celle-ci est noircie

Cette descente des eaux pluviales est ancienne

Linteaux, rebord des fenêtres, encadrements de celles-ci ainsi que celle de la porte d'entrée en grès

Rive de toit bois avec peinture ancienne et usagée (éclats affectant celle-ci)

Gouttière en zinc paraissant en bon état

A noter en façade avant le passage d'un fil électrique pour partie sous la rive de toit et descendant à droite des ouvertures correspondantes à l'escalier commun de cet immeuble

Toutes les fenêtres, excepté celle de l'escalier ont conservé les volets de bois à lamelles peints quant bien même chaque appartement est doté de fenêtres châssis PVC double vitrage avec volet roulant

Les fenêtres de l'escalier et l'ouverture en demi-lune sont quant à elles anciennes, châssis bois simple vitrage et sans volet

Tuiles en terre cuite composant la toiture

Selon déclaration de [REDACTED] ce toit aurait été refait il y a trois années

La toiture n'est pas isolée – ce qui est parfaitement visible depuis l'intérieur et notamment depuis le grenier attaché à l'appartement objet du présent.

L'accès principal de l'immeuble d'opère en façade avant, une porte d'accès vitrée et bois vernis, entretenue – porte fermée sans accès possible sans clé

La façade droite de l'immeuble ne comporte aucune ouverture – elle comporte une peinture en bon état – à noter cependant au droit de la rive de toit des coulures

Rive de toit en zinc

Présence d'un événement sur cette façade droite – renseignements pris auprès d'un autre occupant de cet immeuble, l'événement n'appartient pas à l'immeuble – il se termine au droit de l'aire de stationnement en façade droite de cette maison

La façade arrière de l'immeuble comporte un crépi peint manifestement en meilleur état que celui de la façade avant

Linteaux, rebord de fenêtre, encadrements de celles-ci ainsi que la porte donnant sur jardin en grès

Toutes les fenêtres sur cette façade ont également conservé leurs volets de bois à lamelles peints alors même que ces fenêtres comprennent un châssis PVC double vitrage et volet roulant

Rive de toit bois état brut

Gouttière en zinc manifestement sans désordre – une descente deux eaux pluviales à droite peinte

Les ouvertures sans volet correspondent aux salles d'eau/bains de chaque appartement

Sur la partie de toit donnant en cette façade arrière, présence de trois fenêtres de toit dont deux sont attachées au grenier de l'appartement objet du constat

Une cheminée en briques rouges avec mitrons en terre cuite

A noter en façade arrière un mur séparatif avec l'immeuble numéro 74 – mur présent à hauteur de l'accès sur terrain – ce mur est peint côté immeuble numéro 72 mais il convient de remarquer la présence d'une fissure descendante depuis la partie haute de ce mur jusqu'au sol – la peinture de ce mur en partie basse comporte des éclats

Enfin il n'existe qu'une petite partie de façade haute à gauche – elle est surplombe l'immeuble numéro 74 - le mur est à l'état brut et présence d'une rive de toit en zinc ancienne

Le terrain attaché à l'immeuble est clos – en partie droite par un mur (côté aire de stationnement rue des Folmards) et en partie gauche par un grillage (propriété

numéro 74)

Le mur côté aire de stationnement intérieurement est peint – avec une tablette en grès – extérieurement (soit côté aire de stationnement) moellons en grès

Il existe un accès depuis cette aire de stationnement, par une porte métallique, attaché à cet immeuble

Il permet ainsi l'accès au hallier au fond du terrain – hallier à usage actuellement de garage

Le hallier est couvert et clos pour partie – en effet intérieurement il est aménagé en place de garage mais sans porte – et sans véritable séparation

Ce hallier comporte un toit constitué de tuiles en terre cuite, murs béton brut intérieurement et béton peint extérieurement, chape au sol béton – en partie arrière ce hallier jouxte l'immeuble propriété du TOIT VOSGIEN – la façade droite de ce hallier donnant sur l'aire de stationnement est peinte – une rive de toit en zinc

Outre cet accès pour les véhicules pour ce hallier par l'extérieurement, intérieurement on accède à ce dernier par le jardin

Ce jardin est entretenu – une petite allée avec dalles au sol menant justement au hallier

Devant le hallier, sol en terre et petit cailloux ainsi qu'une partie avec béton ancien et usagé et plusieurs dalles au droit de la porte donnant sur l'aire de stationnement

On accède à l'immeuble comme dit ci-avant par la façade avant

Le couloir desservant les appartements et l'escalier sont en bon état – propre et entretenu – aux murs pour partie un papier peint et une peinture ancienne mais en état correct – un escalier bois et une rambarde bois – palier après la porte d'accès comportant au sol un béton mosaïque avec plusieurs fissures au sol – chaque palier comporte un plancher en bon état et entretenu- un point lumineux par palier – comme dit ci-avant les fenêtres correspondant à chaque niveau de palier sont anciennes avec un châssis bois ancien et usagé, un simple vitrage et sans volet ou autre- tablettes bois intérieurement peintes- rampant au droit de l'escalier avec une peinture ancienne, présence de fissures notamment à hauteur du plafond du palier au droit des greniers

Avant l'accès greniers, une ouverture sur rue en demi-lune, châssis bois simple vitrage sans volet – palier accès grenier avec un plafond comprenant une peinture ternie et fissurée, un papier peint aux murs usagé et une peinture, au sol un linoléum sur un plancher et des plinthes bois – un point lumineux

Les compteurs électriques sont situés en partie droite de l'accès

L'accès à la cave s'opère par le couloir et l'escalier commun

Descriptif accès grenier et cave, dans rubrique ci-après dénommée description des lieux – précision apportée que je n'ai pas eu accès à la cave attachée à cet

appartement, [REDACTED] n'en retrouvant pas la clé – les constatations concernant ainsi cette cave ont été faites au travers de la cloison bois existante

L'appartement donne pour partie en façade avant et également en façade arrière

Deux pièces en façade avant, toilettes, salle de bains, cuisine et une autre pièce en partie arrière

L'appartement est libre de toute occupation à ce jour – ni occupé par la requise ni donné en location – il est en parfait état d'entretien -

DESCRIPTION DES LIEUX

- Entrée/dégagement

A noter qu'il existe deux entrées pour cet appartement, une porte d'accès face à l'escalier d'accès donnant sur un dégagement et une entrée sur la première pièce en façade avant

Les deux portes d'accès sont de même nature savoir porte de bois plein, extérieurement bois vernis et intérieurement bois peint, une serrure et un verrou sur la porte donnant sur le dégagement, une serrure uniquement sur la porte donnant sur pièce avant

Crépin projeté peint au plafond

Crépi projeté peint aux murs

Plinthes carrelées

Carrelage au sol sur un ancien béton granité

Un point lumineux

Cf clichés 1 à 4

.espace contenant la chaudière

Au fond de ce dégagement

Une porte pliante PVC

Au plafond plaques de bois peintes

Aux murs, toile de verre peinte – mur non terminé à droite de l'accès

Plinthes et sol carrelés

Une chaudière de marque Viessmann – production eau chaude – selon déclaration de [REDACTED] chaudière installée en 2009

Un point lumineux mural

Une commande pour VMC

Cf clichés 5 à 8

- **Toilettes**

A gauche du dégagement – face à la porte d'accès

Espace borgne

Une porte d'accès de bois plein peinte

Au plafond un crépin projeté peint

Papier peints aux murs

Plinthes carrelées

Sol carrelé

Un toilette à l'anglaise, avec cuvette siège et abattant, effet d'eau à dossier, système économique

Un point lumineux

Une bouche VMC

Cf cliché 9

- **Salle de bains**

En façade arrière

Accès par le dégagement

Une porte d'accès de bois plein peinte – une clé

Crépi projeté peint au plafond

Un point lumineux

Une bouche VMC

Aux murs, pour partie (partie supérieure) un papier peint et un revêtement de faïence murale

Pas de plinthe

Carrelage au sol

Un convecteur

un carrelage mural au droit de la baignoire, lavabo et cabine de douche

Cet espace comporte à la fois une baignoire et une cabine de douche

Un point machine à laver le linge avec arrivée et écoulement d'eau

Une glace murale 2 spots lumineux

Un lavabo de faïence blanche sur colonne avec robinet mitigeur

Une baignoire émail, un éclat sur rebord, robinet mitigeur avec flexible de douche et pommeau – habillage baignoire carrelé

Une cabine de douche avec bac receveur faïence blanche, une paroi fixe et une porte pivotante en verre, robinet mitigeur et flexible de douche avec pommeau

Une fenêtre châssis PVC double vitrage verre translucide, tablette carrelée – pas de volet – mur avec carrelage mural au droit de cette fenêtre

Cf clichés 10 à 14

- **Cuisine**

En façade arrière

Accès ouvert depuis le dégagement – ouverture en arrondi

Crépi projeté peint au plafond

Murs avec un même revêtement peint

Plinthes carrelées

Sol carrelé (sur un ancien béton granité)

Carrelage mural à hauteur de l'évier

Une bouche VMC

Un point lumineux plafond

Un radiateur avec bouton thermostatique – radiateur peint

Une fenêtre châssis PVC, trois vantaux avec volet roulant alu et cordon enrouleur tissu

Un espace de rangement comprenant un placard à droite de la fenêtre, une porte de bois plein peinte, intérieurement aménagé avec une étagère – mur intérieurement peint

En partie supérieure de ce placard, tableau électrique comprenant le disjoncteur et les fusibles

Une hotte partie supérieure peinte et poutrage bois

un évier deux bacs inox avec paillasse, robinet mitigeur, bonde, sur meuble évier
deux portes bon état

Une porte d'accès sur pièce suivante, de bois plein peinte, clenche ancienne
faïence blanche

Cf clichés 15 à 19

- **Pièce**

A la suite

Un accès par la cuisine ci-avant décrite et un accès par la deuxième pièce en
façade avant

Ces deux accès sont de même nature, savoir une porte de bois plein, peinte,
clenche faïence blanche ancienne

Plafond avec un crépi projeté peint – deux ouvertures (côté cuisine) opérées dans
le cadre d'une recherche de fuite

Enduit peint aux murs

Plinthes bois peintes

Plancher vitrifié au sol

Un radiateur avec bouton thermostatique

Une fenêtre trois vantaux châssis PVC double vitrage, volet alu, fermeture par
cordon enrouleur tissu

Un régulateur de chauffage

Cf clichés 20 à 23

- **Pièce**

La première en façade avant – il s'agit de celle comportant également un accès
depuis le couloir commun

Accès ouvert depuis le dégagement – cependant il existe une porte d'accès,
actuellement déposée et se trouvant au grenier

Crépi projeté peint au plafond

3 rosaces au plafond dont une au droit du point lumineux

Enduit peint aux murs pour partie et également un crépi projeté peint aux murs

Plinthes bois peintes

Plancher vitrifié au sol

Moulure sur tout le pourtour de la pièce dans la jonction plafond/mur

Un radiateur fonte avec bouton thermostatique

Une fenêtre châssis PVC double vitrage avec volet alu et cordon enrouleur – barre de protection extérieure fer forgé peint

Une porte d'accès sur pièce suivante, de bois plein, peinte, clenche faïence

Cf clichés 24 & 25

- **Pièce**

A la suite – également en façade avant

Un accès par la pièce ci-avant décrite et un autre par la pièce arrière

Accès de même nature constitués de portes de bois plein peintes, clenche faïence ancienne blanche

Constitution identique à celle-ci-avant décrite

Crépi projeté peint au plafond

Crépi projeté peint aux murs pour partie et un papier peint

Plinthes bois peintes

Parquet vitrifié au sol

Un radiateur avec bouton thermostatique

Un point lumineux plafond

Une fenêtre châssis PVC double vitrage avec volet alu et cordon enrouleur – barre de protection extérieure fer forgé peint

Cf clichés 26 & 27

- **Grenier**

Un accès par une porte de bois plein peinte

Cet espace comporte les trois greniers des trois appartements

Murs agglomérés peint à gauche et un panneau bois à droite

Béton fissuré au sol

.grenier de l'appartement

Ancienne porte bois à lattis – une serrure

Crépi brut aux murs

chape béton brute au sol

Un point lumineux

Deux fenêtres de toit posées récemment (déclaration de [REDACTED])

Permet de voir la toiture de cet immeuble – pas d'isolation

Cf clichés 35 à 39

- **Cave**

Description de l'ensemble

Une porte de bois plein extérieurement bois vernis et intérieurement bois peint

Rampant avec peinture

Mur gauche comprenant une frisette bois peinte et mur droit moellons peints

Un escalier béton brut – une rampe bois

Chape béton brut

Un point lumineux

Présence des compteurs gaz

Une porte d'accès sur terrain, bois et vitrage, bois peint et barres de protection extérieure – simple vitrage

La cave comporte chaque cave attachée aux différents appartements outre accès et desserte commune

Cf clichés 40 à 45

Cave attachée à l'appartement

Comme dit ci-avant, pas d'accès direct à cette cave

Le descriptif est fait au travers de la paroi bois

Une porte lattis bois

Murs moellons avec un crépi brut

Chape béton au sol

Deux soupiraux sur rue

Dalle/plancher béton

Les clichés 28 à 33 représentent le couloir commun, escalier

L'accès au grenier figure sur les clichés 34 & 35

L'accès en façade arrière au terrain est contenu sur le cliché 45

Le cliché 46 contenant l'aspect du mur avec propriété au numéro 74

Le terrain se situe sur les clichés 47 à 50

L'entrée depuis l'aire de stationnement (Rue des Folmards) sur cliché 51

Le hallier est représenté sur les clichés 52 à 55

Immeuble en façade arrière sur clichés 56 à 60

Immeuble en façade avant sur clichés 61 à 68

Façade droite sur clichés 69 & 71

Les clichés 72 à 74 contiennent le mur et l'accès au droite de l'aire de stationnement

Le cliché 75 contient une vue depuis l'appartement côté Rue de la Bolle

Sont joints également au présent

- Un plan cadastral
- L'état des risques naturels et technologiques
- Séisme

Les photographies prises par l'Huissier instrumentaire sont imprimées en couleur, sur papier ordinaire, et jointes au procès-verbal de constat

CLOTURE

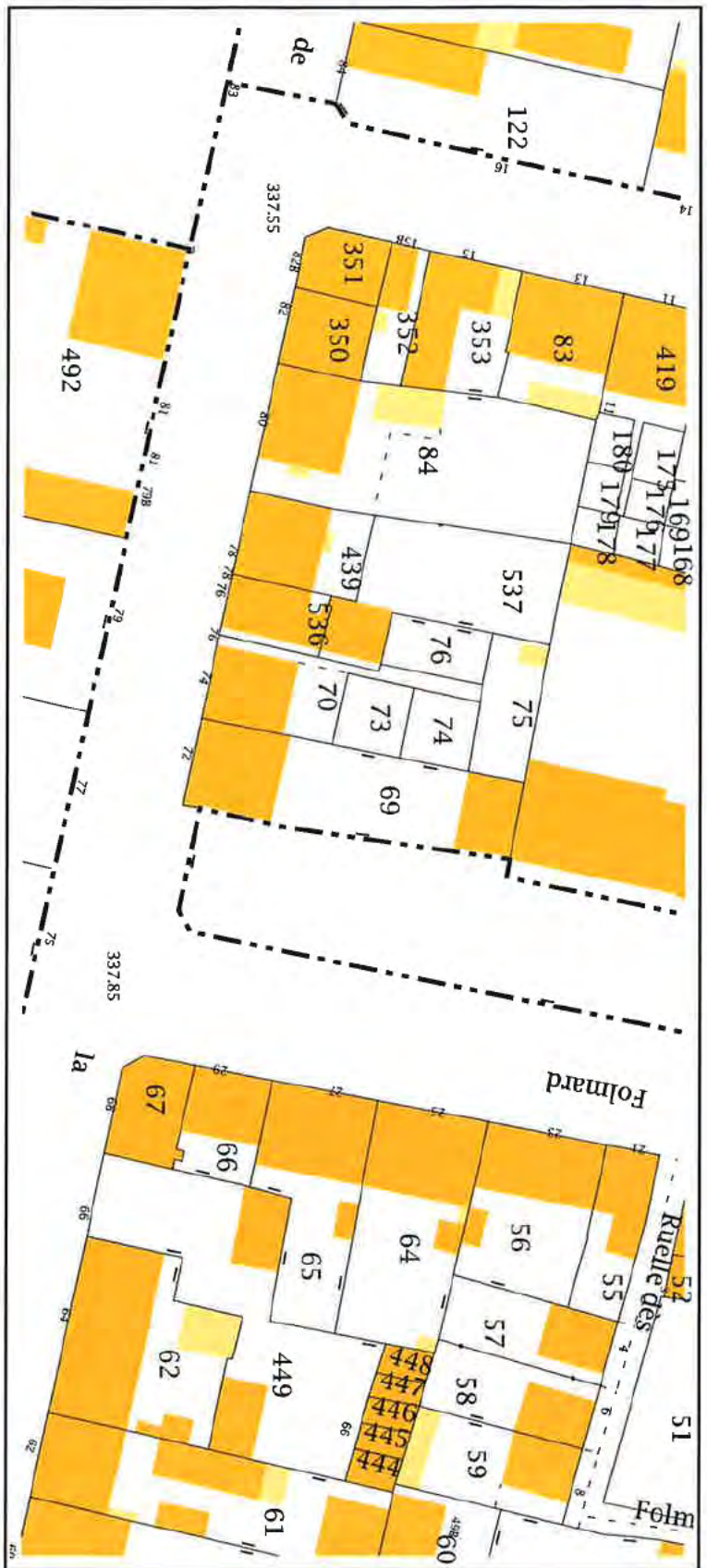
Et ma mission terminée, je me suis retiré.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès verbal de constat en deux originaux dont le premier pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de justice soussigné et le second pour être remis à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit.



Me Brigitte DEFER

Huissier de Justice associée



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES

Photo 1 :
PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DU 22
OCTOBRE 2015
Appartement sis dans un immeuble 72, Rue
de la Bolle - 1er étage

palier

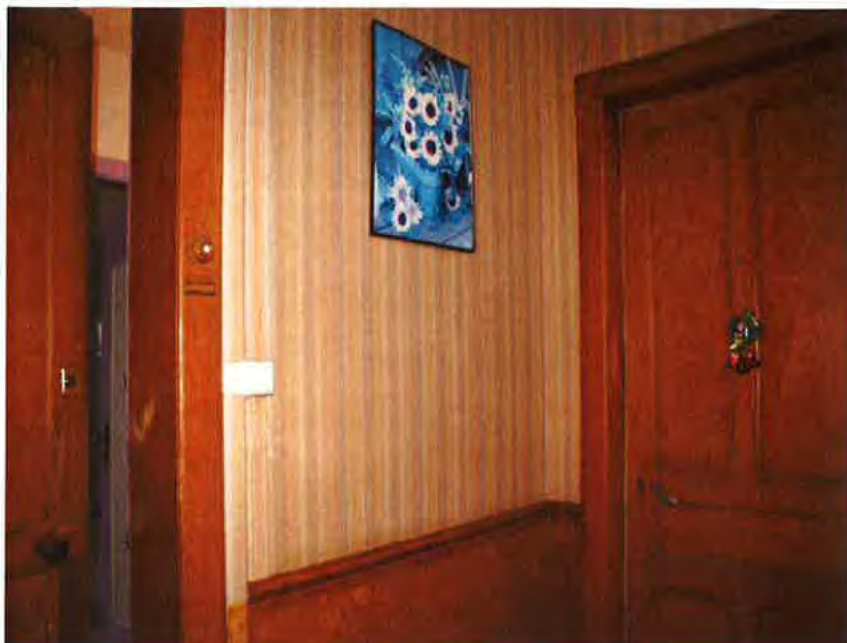


Photo 2 :

accès à l'appartement



Photo 3 :

dégagement desservant cet appartement



Photo 4 :



Photo 5 :

espace chaufferie au fond du dégagement



Photo 6 :

plafond de cet espace



Photo 7 :

mur



Photo 8 :

chaudière alimentant l'appartement -
chauffage et production eau chaude



Photo 9 :

toilettes



Photo 10 :

accès salle de bains



Photo 11 :

salle de bains



Photo 12 :



Photo 13 :



Photo 14 :



Photo 15 :

cuisine - accès ouvert depuis le dégagement



Photo 16 :



Photo 17 :



Photo 18 :

depuis cette cuisine on accède à une pièce à la suite en façade arrière



Photo 19 :

tableau électrique dans cette cuisine



Photo 20 :

pièce à la suite de la cuisine - en façade
arrière

il existe un accès également par une pièce en
façade avant



Photo 21 :



Photo 22 :

plafond - deux emplacements correspondant à des recherches quant à une fuite



Photo 23 :

régulateur de chauffage dans cette pièce



Photo 24 :

première pièce en façade avant
accès par le couloir (partie commune de
l'immeuble) - accès ouvert par le dégagement

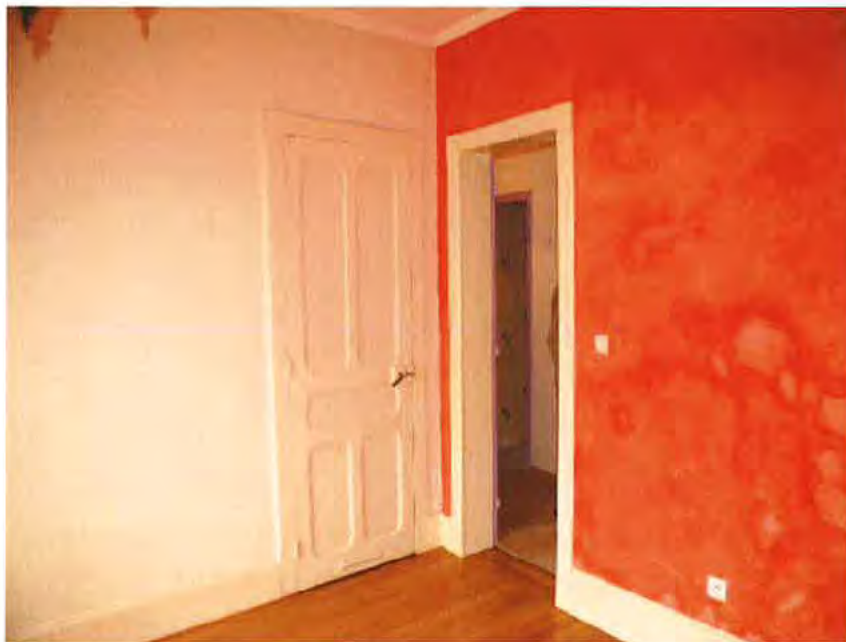


Photo 25 :

depuis cette pièce on accède à la suivante
toujours en façade avant



Photo 26 :

seconde pièce en façade avant



Photo 27 :

comme dit ci-avant, cette pièce communique également avec celle en façade arrière dont l'accès peut également s'opérer par la cuisine



Photo 28 :

partie commune - depuis l'entrée en façade avant



Photo 29 :

compteur électrique à hauteur de cette entrée



Photo 30 :

couloir commun - niveau rez de chaussée



Photo 31 :

couloir accès premier étage



Photo 32 :

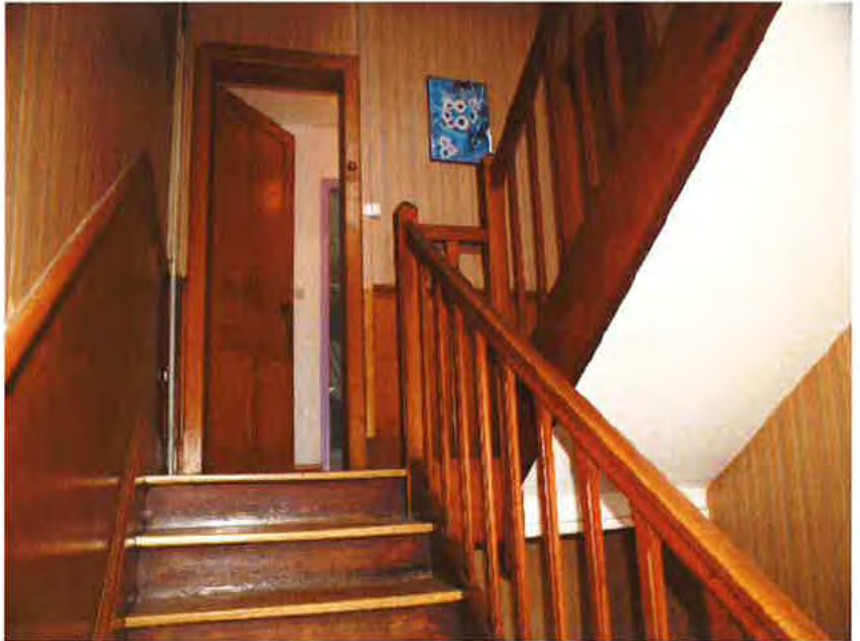


Photo 33 :

accès au deuxième étage couloir commun



Photo 34 :

accès grenier

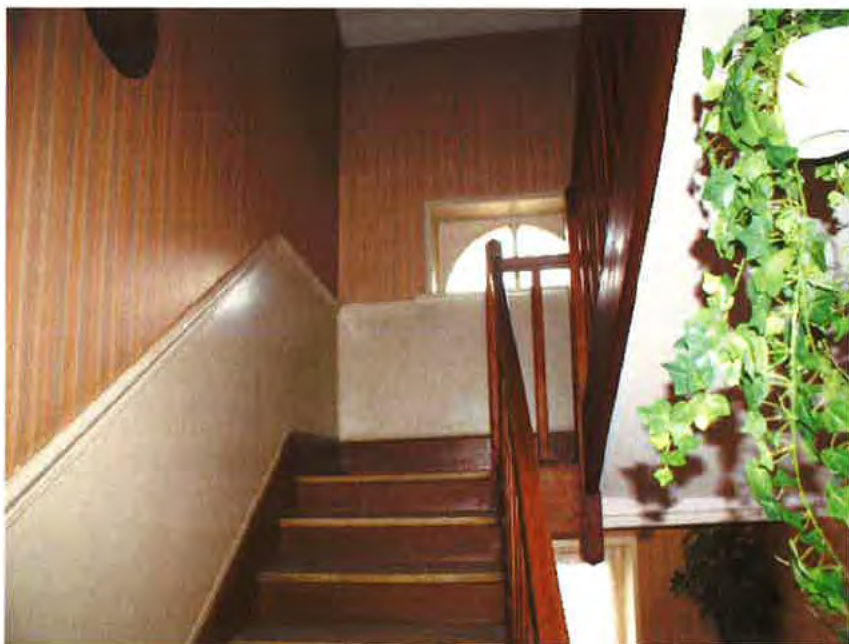


Photo 35 :

palier avant greniers



Photo 36 :

grenier - entrée



Photo 37 :



Photo 38 :

toiture



Photo 39 :

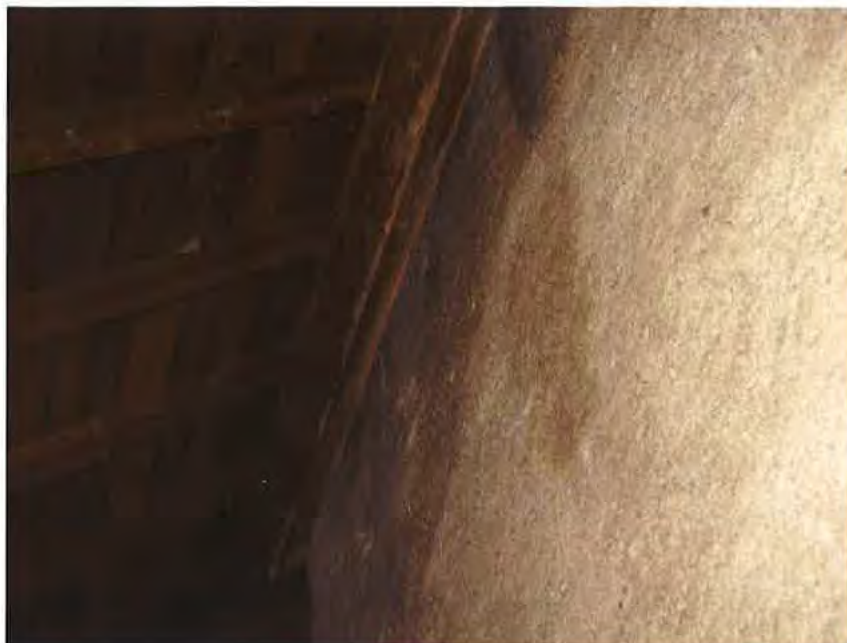


Photo 40 :

accès cave en rez de chaussée



Photo 41 :

escalier d'accès



Photo 42 :

compteurs gaz dans la cave



Photo 43 :

accès à la cave notamment celle du logement
objet du présent



Photo 44 :

accès au terrain depuis cette cave



Photo 45 :

accès extérieur



Photo 46 :

mur au droit de cet accès séparatif avec
immeuble numéro 74

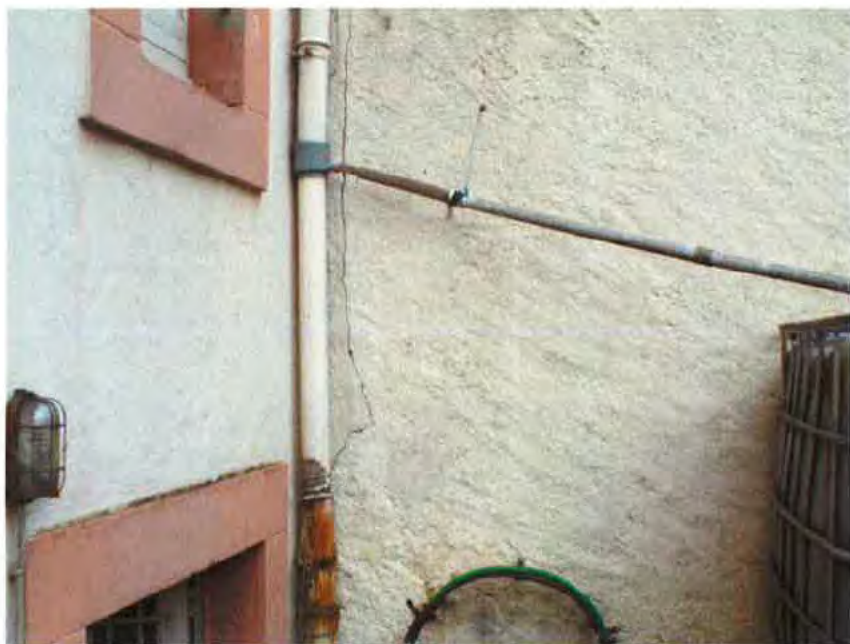


Photo 47 :

terrain



Photo 48 :



Photo 49 :



Photo 50 :

mur séparatif avec aire de stationnement
extérieure donnant sur la Rue des Folmards



Photo 51 :

entrée depuis cette aire de stationnement
donnant tant sur le terrain que sur le hallier
utilisé à usage d'emplacement pour les
véhicules



Photo 52 :

hallier - trois emplacements pour véhicule - un
pour chaque appartement



Photo 53 :

aspect des emplacements



Photo 54 :

toit de ce hallier



Photo 55 :

hallier



Photo 56 :

situation de l'immeuble en façade arrière



Photo 59 :

rive de toit en façade arrière



Photo 60 :

façade arrière en partie inférieure



Photo 61 :

façade avant de l'immeuble - situation sur Rue de la Bolle



Photo 62 :

partie supérieure de cette façade avant



Photo 63 :

fissure affectant cet immeuble en partie gauche



Photo 64 :



Photo 65 :



Photo 66 :

façade avant en partie inférieure



Photo 67 :

rive de toit en façade avant



Photo 68 :



Photo 69 :

façade droite sur aire de stationnement



Photo 70 :



Photo 71 :

évent à hauteur de cette façade droite



Photo 72 :

mur au droit de l'aire de stationnement et accès depuis celle-ci sur les halliers



Photo 73 :

accès au terrain et halliers depuis l'aire de stationnement donnant sur la Rue des Folmards



Photo 74 :

mur dans sa jonction avec la façade droite de l'immeuble



Photo 75 :

vue depuis l'appartement côté Rue de la Bolle

